

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES  
ACTIONNAIRES ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MANUVIE  
ET DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES TITULAIRES DE CONTRATS  
ET DE L'ACTIONNAIRE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS  
TORONTO, ONTARIO ET EN LIGNE  
JEUDI 9 MAI 2024  
11 H**

Donald R. Lindsay, président du conseil d'administration (« le conseil ») de la Société Financière Manuvie (SFM) et de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (« Manufacturers ») (ces deux sociétés étant ensemble appelées la « Société »), a accepté d'assumer la présidence de l'assemblée à 11 h.

À ce titre, il a souhaité la bienvenue à toutes les personnes assistant à l'assemblée annuelle conjointe de la SFM et de Manufacturers (l'« assemblée »).

Le président de l'assemblée a ouvert l'assemblée en reconnaissant les terres autochtones sur lesquelles la Société exerce ses activités.

Il a discuté des réalisations de la Société en 2023 et a souligné les priorités du conseil d'administration au cours de l'année.

Le président a ensuite remercié Tsun-yan Hsieh et Andrea Rosen, dont le mandat au sein du conseil d'administration a pris fin à la clôture de la réunion.

Le président a souhaité la bienvenue à Michael Durland, Donald Kanak et John Wong au sein du conseil d'administration, soulignant que les nouveaux administrateurs sont des cadres accomplis qui apportent au conseil une vaste expérience des services financiers et de l'assurance à l'échelle mondiale.

Le président a ensuite mentionné qu'Anna Manning, dont la Société avait annoncé l'arrivée au conseil d'administration après l'assemblée, ne se présenterait pas à l'élection en raison de sa situation personnelle. Il a ajouté que nous escomptons la voir nommée au prochain trimestre.

Le président a noté qu'en plus de M. Gori, président et chef de la direction de la Société, Colin Simpson, chef des finances, et Antonella Deo, secrétaire générale, se sont joints à lui sur la scène.

Il a abordé les questions logistiques liées à l'assemblée, notamment la procédure pour voter et poser des questions pendant l'assemblée pour les actionnaires, les titulaires de contrats d'assurance et les fondés de pouvoir dûment désignés. Il a fourni des lignes directrices pour les questions durant l'assemblée, notant que toutes les questions doivent être d'intérêt pour tous les actionnaires ou titulaires de contrats et ne pas être de nature personnelle, et que par souci d'équité envers les autres actionnaires et titulaires de contrats présents, si une question était de nature personnelle, la direction communiquerait avec la personne concernée après l'assemblée.

Le président de l'assemblée a ensuite passé en revue la mise en garde au sujet des énoncés prospectifs figurant dans la présentation et a souligné que les propos formulés au cours de cette assemblée pouvaient contenir des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières et que les résultats réels peuvent être très différents des résultats que ces énoncés expriment explicitement ou implicitement.

Il a ensuite présenté M. Gori, qui a fait part de ses observations sur la transformation de la Société

depuis 2017, les résultats en 2023 et de ses ambitions pour l'avenir et de la façon dont la Société change les choses pour ses clients, les collectivités où elle est présente, ses employés et ses actionnaires.

## **1. Ouverture de l'assemblée**

Le président de l'assemblée a déclaré l'assemblée ouverte.

## **2. Nomination de la secrétaire et des scrutateurs**

Antonella Deo, secrétaire générale, a fait office de secrétaire de l'assemblée. Helen Kim et Pat Lee de la Compagnie Trust TSX ont fait office de scrutateurs pour la Société Financière Manuvie et La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers.

## **3. Avis de convocation à l'assemblée et confirmation du quorum**

Le président de l'assemblée a confirmé que l'avis de convocation à l'assemblée a été dûment envoyé à tous les actionnaires et titulaires de contrats qui devaient le recevoir.

Il a confirmé que le quorum de l'assemblée de la Société avait été atteint et que l'assemblée avait été dûment convoquée.

## **4. Dépôt des états financiers consolidés 2023 de la Société Financière Manuvie (SFM) et de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manufacturers) et des rapports des auditeurs et de l'actuaire et de l'Information à l'intention des titulaires de contrats avec participation de Manufacturers de 2023, comme il est indiqué dans le rapport de 2023 aux titulaires de contrats**

Le président de l'assemblée a déposé les états financiers consolidés de 2023 de la SFM et de Manufacturers, ainsi que les rapports afférents des auditeurs et de l'actuaire.

Il a indiqué que les actionnaires de la SFM avaient reçu les états financiers consolidés de 2023 de la SFM conformément à la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et aux lois sur les valeurs mobilières applicables, et que les titulaires de contrats et l'actionnaire de Manufacturers avaient reçu les états financiers consolidés de 2023 de Manufacturers conformément à la *Loi sur les sociétés d'assurances* et à toute autre loi applicable.

Le président de l'assemblée a ensuite déposé l'Information à l'intention des titulaires de contrats avec participation de Manufacturers, qui comprend des sommaires de la politique d'attribution des participations aux titulaires de contrats et de la politique de gestion du compte de contrats avec participation; tous ces documents sont inclus dans le rapport aux titulaires de contrats 2023.

Le président a demandé s'il y avait des questions sur les états financiers et l'Information à l'intention des titulaires de contrats avec participation de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers. Aucune question n'a été posée à ce sujet.

## **5. Élection des administrateurs**

Avant de procéder aux votes, le président de l'assemblée a fourni des instructions sur la façon dont les actionnaires, les titulaires de contrat et les fondés de pouvoir dûment désignés pouvaient voter au cours de l'Assemblée.

### **Élection des administrateurs de la SFM**

Le président de l'assemblée a ensuite indiqué que 13 administrateurs du conseil d'administration de la SFM devaient être élus, et que les renseignements sur les candidats étaient inclus dans la circulaire de sollicitation de procurations envoyée avant l'assemblée.

Farzana Bhatti, employée et fondée de pouvoir, a proposé la candidature des personnes suivantes aux postes d'administrateur de la SFM, pour exercer leurs fonctions jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la SFM ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou désignés :

Nicole S. Arnaboldi  
 Guy L. T. Bainbridge  
 Susan F. Dabarno  
 Julie E. Dickson  
 J. Michael Durland  
 Roy Gori  
 Donald P. Kanak

Vanessa Kanu  
 Donald R. Lindsay  
 C. James Prieur  
 May Tan  
 Leigh E. Turner  
 John Wong

Le président de l'assemblée a demandé s'il y avait des questions sur l'élection des administrateurs de la SFM. Aucune question n'a été posée à ce sujet.

Comme il n'y avait pas d'autres candidats, le président de l'assemblée a déclaré que la période de vote portant sur l'élection des administrateurs de la SFM était close.

### **Élection des administrateurs de Manufacturers**

#### **(a) Élection des administrateurs représentant les titulaires de contrats**

Le président de l'assemblée a ensuite indiqué que six administrateurs représentant les titulaires de contrats devaient être élus à un poste du conseil d'administration de Manufacturers.

Farzana Bhatti, employée et fondée de pouvoir, a proposé la candidature des personnes suivantes aux postes d'administrateurs représentant les titulaires de contrats de Manufacturers, pour exercer leurs fonctions jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des titulaires de contrats et des actionnaires de Manufacturers ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou désignés :

Nicole S. Arnaboldi  
 Guy L. T. Bainbridge  
 Susan F. Dabarno

Julie E. Dickson  
 Donald R. Lindsay  
 C. James Prieur

Le président de l'assemblée a demandé s'il y avait des questions sur l'élection des administrateurs représentant les titulaires de contrats de Manufacturers. Aucune question n'a été posée à ce sujet.

Comme il n'y avait pas d'autres candidats, le président de l'assemblée a déclaré que la période de vote portant sur l'élection des administrateurs représentant les titulaires de contrats de Manufacturers était close.

#### **(b) Élection des administrateurs représentant l'actionnaire**

Le président de l'assemblée a indiqué qu'en tant qu'actionnaire unique de Manufacturers, la SFM avait choisi les personnes suivantes en tant administrateurs représentant l'actionnaire de Manufacturers par résolution écrite, conformément à la *Loi sur les sociétés d'assurances* pour exercer leurs fonctions jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des titulaires de contrats et de l'actionnaire de Manufacturers, ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou nommés :

J. Michael Durland  
 Roy Gori  
 Donald P. Kanak  
 Vanessa Kanu

May Tan  
 Leigh E. Turner  
 John Wong

Une copie de la résolution rédigée par l'actionnaire unique de Manufacturers sera déposée avec le procès-verbal de l'assemblée.

### **6. Désignation des auditeurs**

Melanie Jones, employée et fondée de pouvoir, a proposé qu'Ernst & Young LLP, comptables agréés, soient désignés à titre d'auditeurs de la Société Financière Manuvie et de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle, moyennant une rémunération qui sera fixée par les administrateurs.

Farzana Bhatti, employée et fondée de pouvoir, a appuyé cette motion.

Le président de l'assemblée a demandé s'il y avait des questions sur la désignation des auditeurs de la SFM et de Manufacturers. Aucune question n'a été posée à ce sujet.

Le président de l'assemblée a déclaré que la période de vote portant sur la désignation des auditeurs de la SFM et de Manufacturers était close.

## **7. Approbation de la résolution consultative en vue d'accepter l'approche de la SFM en matière de rémunération de la haute direction**

Le président de l'assemblée a annoncé le vote consultatif et non contraignant des actionnaires concernant l'approche de la SFM en matière de rémunération de la haute direction. Il a indiqué que le conseil estime que les actionnaires de la SFM devraient avoir la possibilité de comprendre la manière dont il prend ses décisions en matière de rémunération de la haute direction et le fondement de ces décisions, et de formuler des commentaires au conseil à ce sujet.

Melanie Jones, employée et fondée de pouvoir, a proposé que soit acceptée la résolution consultative suivante visant l'approbation de l'approche de la SFM en matière de rémunération de la haute direction :

« Il est résolu, à titre consultatif et sans que soient diminués le rôle et les responsabilités du conseil d'administration, que les actionnaires acceptent l'approche en matière de rémunération de la haute direction énoncée dans la circulaire de sollicitation de procurations transmise en vue de l'assemblée annuelle 2024 des porteurs d'actions ordinaires de la Société Financière Manuvie. »

Farzana Bhatti, employée et fondée de pouvoir, a appuyé cette motion.

Le président de l'assemblée a demandé s'il y avait des questions sur la résolution consultative concernant l'approche de la SFM en matière de rémunération de la haute direction. Aucune question n'a été posée à ce sujet.

Il a mis fin à la période de vote portant sur la résolution consultative de SFM.

## **8. Annnonce des résultats des votes**

Antonella Deo a fait part des résultats préliminaires des votes visant l'élection des administrateurs de la SFM, l'élection des administrateurs de Manufacturers représentant les titulaires de contrats, la désignation des auditeurs et l'approbation de la résolution consultative.

### **(a) Élection des administrateurs de la SFM**

Antonella Deo a annoncé que tous les candidats aux postes d'administrateurs de la SFM avaient obtenu un vote favorable dans une proportion d'au moins 98 %. Le résultat final est le suivant :

<b>NOM DU CANDIDAT</b>	<b>VOTES FAVORABLES</b>	<b>%</b>	<b>ABSTENTIONS</b>	<b>%</b>
Nicole S. Arnaboldi	956 867 793	98,85 %	11 101 542	1,15 %
Guy L. T. Bainbridge	950 912 017	98,24 %	17 057 318	1,76 %
Susan F. Dabarno	957 211 482	98,89 %	10 757 853	1,11 %
Julie E. Dickson	962 872 247	99,47 %	5 097 088	0,53 %
J. Michael Durland	964 510 026	99,64 %	3 459 309	0,36 %
Roy Gori	964 673 579	99,66 %	3 295 756	0,34 %
Donald P. Kanak	963 919 759	99,58 %	4 048 254	0,42 %
Vanessa Kanu	963 182 714	99,51 %	4 785 299	0,49 %

Donald R. Lindsay	949 330 595	98,07 %	18 638 740	1,93 %
C. James Prieur	955 489 422	98,71 %	12 479 913	1,29 %
May Tan	963 006 243	99,49 %	4 961 770	0,51 %
Leagh E. Turner	962 505 326	99,44 %	5 462 687	0,56 %
John Wong	964 256 896	99,62 %	3 711 117	0,38 %

**(b) Élection des administrateurs représentant les titulaires de contrats de Manufacturers**

Antonella Deo a annoncé que tous les candidats au poste d'administrateur représentant les titulaires de contrats avaient obtenu un vote favorable dans une proportion d'au moins 93,6 %. Le résultat final est le suivant :

NOM DU CANDIDAT	VOTES FAVORABLES	%	ABSTENTIONS	%
Nicole S. Arnaboldi	3 178	95,38 %	154	4,62 %
Guy L. T. Bainbridge	3 155	94,69 %	177	5,31 %
Susan F. Dabarno	3 189	95,71 %	143	4,29 %
Julie E. Dickson	3 210	96,34 %	122	3,66 %
Donald R. Lindsay	3 169	95,11 %	163	4,89 %
C. James Prieur	3 120	93,64 %	212	6,36 %

**(c) Désignation des auditeurs**

Antonella Deo a indiqué que plus de 91,3 % des votes exprimés par les actionnaires de la SFM, par l'actionnaire unique et par les titulaires de contrats avec un droit de vote de Manufacturers étaient en faveur de la nomination d'Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeurs de la SFM et de Manufacturers. Le résultat final est le suivant :

**Pour la SFM :**

AUDITEURS	VOTES FAVORABLES	%	ABSTENTIONS	%
Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.	925 406 328	91,32 %	87 986 641	8,68 %

**Pour Manufacturers :**

AUDITEURS	VOTES FAVORABLES <sup>1</sup>	%	ABSTENTIONS	%
Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.	5 638 989 715	>99,99 %	96	<0,01 %

**(d) Approbation de la résolution consultative en vue d'accepter l'approche de la SFM en matière de rémunération de la haute direction**

Antonella Deo a annoncé que les actionnaires de la SFM avaient voté dans une proportion de plus de 92,4 % en faveur de l'approbation de la résolution consultative en vue d'accepter l'approche de la SFM en matière de rémunération de la haute direction. Le résultat final est le suivant :

	VOTES FAVORABLES	%	VOTES DÉFAVORABLES	%
Approbation de la résolution consultative en vue d'accepter l'approche de SFM en matière de rémunération de la haute direction	888 616 959	92,48 %	72 295 977	7,52 %

Se fondant sur le rapport des scrutateurs, le président de l'assemblée a déclaré que les 13 candidats aux postes d'administrateurs de la SFM avaient été élus; que les six candidats aux

<sup>1</sup> Dans le cas de Manufacturers, les votes favorables comprennent (i) les votes liés aux actions détenues par la SFM, l'actionnaire unique de Manufacturers, qui ont tous été favorables à la résolution; et (ii) les votes favorables des titulaires de contrats ayant le droit de voter.

postes d'administrateurs représentant les titulaires de contrats de Manufacturers avaient été élus; qu'Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. avaient été nommés auditeurs de la SFM et de Manufacturers; et que la résolution consultative acceptant l'approche de la SFM en matière de rémunération de la haute direction avait été approuvée.

Le président a remercié les actionnaires pour leur vote.

## **9. Clôture de l'assemblée**

Comme il ne restait aucun point à traiter à l'ordre du jour, le président a déclaré l'assemblée close.

<< *Donald R. Lindsay* >>

<< *Antonella Deo* >>

---

Donald R. Lindsay  
Président du conseil d'administration

---

Antonella Deo  
Secrétaire